



N. Lannaille

Il était une fois à Fontaine-lès-Dijon...

Le petit patrimoine religieux du village



Par leur style, leur diversité, leur modestie et parfois leur naïveté, les croix et les sculptures, les niches de façade et leurs petits habitants rencontrés au fil des rues et des places du village, sont avant tout des témoins de piété qu'il faut replacer dans leurs contextes techniques, politiques, sociologiques et religieux.

Consciente que ce patrimoine vernaculaire, qui lui appartient en partie, participe à l'image de marque de la commune et donc à son attractivité, la Ville de Fontaine-lès-Dijon l'entretient aujourd'hui régulièrement, selon des normes de conservation reconnues, car il est malmené par les intempéries, l'usure du temps, les priorités d'aménagement du territoire, le trafic automobile, les dégradations accidentelles et le vandalisme. Les niches sont protégées par le règlement du Site Patrimonial Remarquable mais leur petit peuple, ancien ou récent, est difficile à préserver. Néanmoins, si on peut regretter bien des disparitions, de nouveaux éléments apparaissent, qui s'inscrivent dans les pratiques culturelles propres à notre temps, et viennent à leur tour enrichir ce patrimoine en le dynamisant.



Une niche, 18 rue des Templiers

Les croix de chemin

Les archives donnent peu de renseignements sur les croix à Fontaine. On peut les décrire mais pas raconter leur histoire, ce qui est dommage, car ces édicules auraient bien des anecdotes et des coutumes à nous conter.

Au fil des siècles, des croix ont disparu mais de nouvelles ont été érigées et continuent à l'être. Plus pérennes que les croix traditionnelles en bois auxquelles elles ont succédé, les croix en pierre comportent un piédestal et un fût qui sert d'élévation à une croix sommitale. À Fontaine, leur ornementation est très sobre et les croix de dévotion sont les plus nombreuses. Elles ne comportent pas de personnages qui commémorent la crucifixion du Christ sur le mont Golgotha. L'appellation de calvaire est donc impropre. Implantées en bordure de route ou de chemin, il s'agit de simples croix sans Christ.

Élevées tout près des champs et des vignes, les croix étaient une marque de foi populaire pour invoquer une protection divine. Signes sacrés et objets de culte, elles étaient intégrées dans des processions qui s'effectuaient à l'occasion de nombreuses fêtes religieuses comme les Rameaux, la Fête-Dieu, le 15 août, les fêtes patronales, la Toussaint. Parmi ces processions, celles des Rogations s'échelonnaient sur trois jours, du lundi au mercredi précédant l'Ascension. En tête de la procession, d'où s'élevaient chants, litanies et prières, le curé s'arrêtait à chaque croix pour bénir, le premier jour les prés, le second, les champs, et le troisième, les vignes, en faisant appel à la protection divine contre les fléaux en tout genre : sécheresse, maladies, invasions d'insectes...

De nos jours, les Rogations sont bien

oubliées et les processions deviennent plus rares. Pourtant, dans notre société de plus en plus matérialiste, où leur culte est marginalisé, les croix sont encore très visitées. Leur proximité est un lieu de sociabilité profane, surtout avec quelques arbres autour ou un banc à proximité. Le succès de leur fréquentation vient de ce que les croix ne sont pas implantées n'importe où. En plus d'être des signes religieux, les croix de chemin à Fontaine, sont des éléments de limite, des balises qui signalent l'entrée et la sortie du village. De tout temps, en effet, les croix ont eu une fonction utilitaire non négligeable et ont été des repères visuels majeurs, dans des actes de bornage notamment. Situées aux quatre points cardinaux, elles portent le nom des villages dont le chemin qu'elles jalonnent indique la direction. Elles signalent donc une position et constituent encore aujourd'hui un des marqueurs parmi les plus courants pour s'orienter, désigner un point de rassemblement, de halte et offrir un but de promenade.

La croix de la Confrérie

Elle se dresse dans la rue du même nom, au carrefour des chemins qui allaient de Talant à Ahuy et de Dijon à Daix. Sous l'Ancien Régime, c'était une croix de limite de juridiction, qui servait de borne à l'entrée et à la sortie du village. D'un côté, s'appliquait le droit collectif rural en usage sur les terres du finage, de l'autre, le droit privé sur le patrimoine bâti. En 1741, cette croix délimitait aussi la justice entre Dijon et le seigneur de Fontaine. Une borne plate et arrondie au-dessus, marquée à l'est des armes de Dijon, fut plantée à son pied en 1744. Le piédestal

ne correspond pas au reste de la croix, qui a été remplacée pour la commémoration du VIII^e centenaire de la mort de saint Bernard, en 1953, par une structure moderne en béton, sans aucun décor. Le nettoyage du piédestal en 2012 a fait apparaître, sur la table qui regarde le village, l'inscription : A LA DEVOTION/DE FRANCOIS/GRUET ET MARIE/GRUET SA FEMME, suivie d'une date 17.5 mais la dizaine n'est plus lisible. Par recoupement, on peut avancer qu'il s'agit de 1735. À la partie inférieure, est gravée une autre date en chiffres romains précédée d'une inscription encore moins déchiffrable, car la pierre est très dégradée à cet endroit. Cette croix de limite est donc aussi une croix de dévotion qui sollicitait le passant pour se recueillir. Elle a été érigée ou restaurée au XVIII^e

La croix de la Confrérie ■

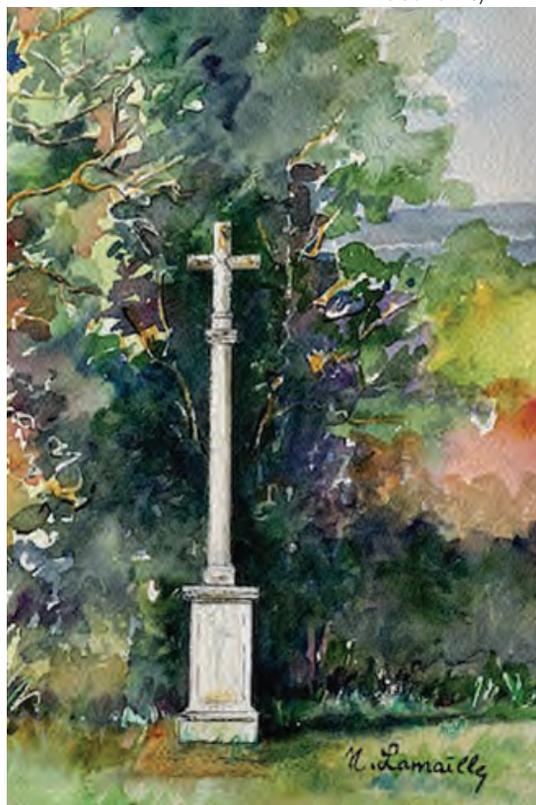


siècle, en remplacement d'une croix plus ancienne, grâce aux libéralités d'un couple de vigneron-tonnelier dont la famille est connue à Fontaine depuis le XIV^e siècle avec des descendants toujours présents dans la commune. Comme toutes les croix, elle servait de lieu de rassemblement pour la prière à l'occasion de grandes fêtes liturgiques. Aujourd'hui, cette croix, en plus d'être une marque religieuse, est un témoignage essentiel de l'histoire du droit qui s'appliquait dans la commune.

La croix d'Ahuy

Située à la sortie du village, rue des Côte d'Ahuy, dans un environnement arboré qui la met en valeur, cette croix de dévotion, en pierre calcaire, a été réparée en 1975 par l'entreprise Hory puis

La croix d'Ahuy ■





La croix de Daix ■

nettoyée en 2010. De proportions harmonieuses, elle se dresse à l'entrée du chemin rural dit des Bois. Aucun symbole ni décor n'orne les croisillons. Comme pour la croix de la Confrérie, l'inscription sur le piédestal nous apprend qu'elle n'est pas due à la volonté d'une communauté mais à celle de Pierrette Arlin, veuve de Nicolas Bouhin, qui l'a financée et fait ériger en 1826 afin d'affirmer sa foi. L'épigraphie, c'est-à-dire l'étude des inscriptions, nous permet de renouer avec le passé de la commune en rappelant que les Arlin furent une riche famille de vignerons, dont les membres jouèrent un rôle éminent pendant des siècles comme acteurs économiques et comme chefs de la communauté villageoise. Aujourd'hui, cette croix d'Ahuy est identifiée, au nord, comme un des points d'entrée majeur du grand site Saint-Bernard. Sur le piédestal

de la croix, devant le petit dé carré du fût, est posé un coussin de fleurs en faïence et d'autres fleurs artificielles. L'édicule est en effet implanté dans un endroit bucolique qui est constamment animé par des promeneurs y faisant souvent halte. De temps en temps, des croyants ou des passants anonymes laissent une céramique, un bouquet de fleurs des champs ou un rameau de buis qui ne manquent pas de charme. Ces gestes attisent la réflexion sur la persistance des traditions, leur dynamisme et leur évolution.

La croix de Daix

L'édicule en bordure de la route de Daix, au carrefour du sentier de l'église, agrémente l'entrée occidentale du village. De grands sapins ajoutent à la majesté

d'un vaste panorama sur le coteau de Daix à Ahuy, qui se déploie autour de son site. Cette croix date de la même année que celle d'Ahuy : 1826. Au XIX^e siècle, après la Révolution française, on assiste en effet à un renouveau des pratiques religieuses. C'est ainsi que, partout, on recommence à édifier des croix, qui sont, à peu de choses près, toutes sur le même modèle. Le nom des artisans qui les ont réalisées n'est jamais mentionné. Sur le piédestal, dans un cartouche, est gravée une inscription en très mauvais état. On devine le début : CETTE CROIX / A ETE mais la suite, la plus intéressante, est illisible. L'inscription sur la corniche qui couronne le piédestal : O CRUX AVE (Salut, ô croix) est une invocation fréquente sur les croix du XIX^e siècle. Elle est tirée d'une hymne chantée pour la

première fois au VI^e siècle lors du transfert de reliques de la Sainte Croix de Jérusalem au monastère de Poitiers. Vers 1950, cette croix a pâti de l'humeur d'un cheval qu'un cultivateur de Daix y avait attaché. L'animal mécontent s'était libéré en brisant le monument qui resta en l'état pendant 25 ans. Il fut rétabli, avec la croix d'Ahuy, en 1975, par l'entreprise Hory et rénové en 2010 avec, à nouveau, quelques reprises. Comme les croix étudiées précédemment, elle était vénérée à l'époque des Rogations. Dans les premières années du XXI^e siècle, pour la fête de saint Bernard, une procession, d'une croix à l'autre, avait été remise à l'honneur. Elle se déroulait derrière le grand reliquaire de saint Bernard porté sur un brancard, mais ces manifestations avec le grand reliquaire appartiennent à

La croix de l'église Saint-Bernard ■



La croix Saint-Bernard ■



l'histoire car, pour sa protection, le grand reliquaire ne peut plus être déplacé que sur de courtes distances et sur un sol plat.

Les autres croix

La croix de l'église

Cette croix bien conservée est la plus ancienne et mérite des égards. Érigée près de l'église Saint-Bernard, elle se trouve prise en partie dans l'alignement du mur de l'enclos paroissial, place des Feuillants. Elle ne porte ni inscription, ni date. On la connaît sous le nom de croix du cimetière ou croix de mission. Cette dernière appellation est un anachronisme car on peut, sans trop s'avancer, la dater de la reconstruction de l'église à la fin du XV^e siècle. Les XV^e et XVI^e siècles sont une période faste pour les croix qui suivent l'évolution de l'architecture religieuse. Les croix de mission sont plus tardives. Elles sont apparues après la signature de l'édit de Nantes en 1598. Des prêtres missionnaires parcouraient le pays en organisant des cérémonies et des rassemblements importants, au cours desquels ils faisaient valoir leur talent de prédicateurs. À la fin d'une mission, il arrivait qu'on érigeât une croix, qu'on bénissait dans un grand concours de foule. Le piédestal octogonal à couronnement mouluré de cette croix repose sur un socle carré massif à table débordante. Le fût, de section octogonale, est orné de sortes d'ergots évoquant un arbre écoté. Les extrémités de la croix sont sculptées de fleurons et la croisée est cantonnée de volutes. Le travail du lapidaire est d'une grande finesse. En 1999, l'édicule a entièrement été démonté, l'assise a été refaite en béton, le socle en moellons a été remaçoné, la table remplacée, le piédestal en trois

assises refait ainsi que la base de la croix. Le fût et la croix ont été restaurés, les goujons et agrafes remplacés. La croix a été remise à sa place d'origine, orientée à l'est comme le chevet de l'église. Elle représente l'acte de foi d'une communauté.

La croix Saint-Bernard

Située dans le parc Saint-Bernard, à l'extrémité de l'ancien emplacement de la galerie du cloître du monastère des Feuillants, au débouché du sentier de la porte d'Ahuy, c'est la croix la plus récente. Elle date de 2003 et commémore le 850^e anniversaire de la mort de l'enfant du pays : saint Bernard. C'est donc une croix de jubilé, vouée au culte d'un saint car "Bernard fait partie de l'histoire de la France et de l'Europe et notre responsabilité est d'entretenir sa mémoire", déclarait le curé Dominique Garnier en l'inaugurant. La croix fut en effet dévoilée au cours d'une cérémonie après avoir été bénie par l'archevêque car la pose d'une croix est toujours associée à une bénédiction. Commanditée par l'association paroissiale Saint-Bernard-Saint-Martin et financée par souscription, elle a été édifée sur un terrain diocésain, donc privé, ouvert au public, respectant ainsi pleinement la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. L'ensemble se réfère à l'esprit de l'art cistercien prôné par saint Bernard. Le piédestal en pierre très simple soutient une croix fleuronée en ferronnerie réalisée par le métallier dijonnais Éric Boudier et par un compagnon. Le motif très ouvragé, placé à la croisée comme une gloire rayonnante, reproduit un dessin en quatre parties avec fleurs, volutes et feuillages, qui orne les carreaux vernissés d'un

pavage de l'abbaye de Cîteaux. L'édicule ne porte aucune inscription.

La croix du presbytère

La croix adossée au mur de façade du presbytère surmonte un reposoir. Sa dernière restauration remonte à 2010. Le fût, de section octogonale, maintenu en partie haute sous le chapiteau par une agrafe, était fendu, et la croix penchait vers la rue Saint-Bernard. Comme souvent, agrafe et goujon, qui fixent la croix sur le chapiteau, rouillent et gonflent, faisant éclater la pierre. La croix et le chapiteau ont donc été reposés avec des éléments en inox. À l'instar des autres restaurations récentes de croix, une reminéralisation a été effectuée après nettoyage afin de durcir superficiellement la pierre et la protéger. Le fût de cette croix s'appuie sur

un reposoir en forme d'autel tombeau. Un emmarchement de deux marches souligne le caractère monumental de l'ensemble qui pourrait dater du début du XIX^e siècle. Le reposoir porte sur la face avant l'inscription MIHI ABSIT GLORIARI NISI IN CRUCE / DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI, verset, tiré du chapitre 6 de l'épître de Saint Paul aux Galates, qui signifie "Que je ne me glorifie en rien, sinon dans la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ". Autrefois, le corps des défunts était porté à bras d'hommes, de sa maison vers l'église, et le convoi passait devant le presbytère. Il pouvait s'arrêter devant la croix où des prières étaient récitées, ce qui permettait aux porteurs de la bière d'effectuer une pause, mais le monument sur lequel est placée la croix n'est pas une pierre des morts : c'est un reposoir. On s'y rassemble encore

La Maison natale et la croix Saint-Bernard ■





La croix du presbytère, 22 rue Saint-Bernard ■



Saint Roch, 1 rue Lebert ■

pour prier lors de fêtes religieuses. Par le passé, pour la Fête-Dieu, le reposoir servait d'autel à un ostensor contenant l'hostie consacrée, appelée Saint-Sacrement. Au passage de la procession, qui s'arrêtait devant cet édicule garni de fleurs et de feuillage tout comme la croix, des pétales de rose répartis dans des corbeilles étaient répandus par les enfants. À proximité de cette croix, au-dessus de la porte du presbytère se trouve un médaillon ovale en bas-relief. La signification d'une sorte de H en relief surplombé d'une croix également en relief, ainsi que celle des initiales C et D gravées en dessous reste énigmatique. Depuis la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, le presbytère est un bien communal. Conformément à la laïcité républicaine, il continue à être loué à des prêtres.

Les niches

En déambulant dans le village et en levant le regard, vous pouvez découvrir sur le pignon ou la façade des maisons des niches murales d'une grande diversité de style, de taille et de peuplement. Patrimoine discret, ces niches murales sont des cavités plus ou moins grandes aménagées dans un mur ou un linteau. Leur fond peut être plat ou semi-circulaire. Elles sont destinées à abriter une statuette de saint ou de la Vierge, c'est pourquoi on parle de niche votive. Leur rôle était de protéger la santé, la famille et les biens des habitants de la maison. Dans une société où la religion a longtemps été omniprésente, les niches avaient d'abord une signification religieuse : elles attestaient de la foi des habitants de la

maison ainsi que de leur appartenance à la religion catholique.

L'historien a hélas peu de chance de trouver des traces documentaires sur l'origine de ces niches et de leur petit peuple, néanmoins, comme elles reprennent la stylistique de la sculpture et de l'architecture monumentale, l'archéologue peut, en principe, déterminer leur époque mais il faut rester prudent car ce n'est pas en années qu'on peut se tromper mais en siècles...

Malgré sa valeur collective, ce patrimoine architectural, dit d'accompagnement, est fragile ainsi que l'atteste une photo prise en 1953 qui montrait, 5 rue Jehly-Bachelier, au-dessus d'une porte, une niche en plein cintre à feuillure, aujourd'hui disparue. Quant à la statuette de Notre-Dame ramenée d'un pèlerinage

à Lourdes entre les deux guerres, qui y avait été placée, elle n'y était déjà plus en 1953. Depuis 1996, ces détails architecturaux sont repérés et recensés dans une fiche descriptive portée en annexe du règlement du Site Patrimonial Remarquable. Ils doivent être conservés.

1 rue Lebert

Sur la façade donnant rue des Templiers, subsiste une niche en cul-de-four avec agrafe, surmontée d'un fronton triangulaire datant du XVII^e siècle, comme les ouvertures avant qu'elles ne soient transformées et, lors de la réfection des enduits, on a pu constater que la fenêtre de droite était auparavant une porte. Le XVII^e siècle est une période féconde d'implantation des niches, liée au renouveau de la vie religieuse après la

Une niche, 6 rue Malnoury ■



Saint Hubert, 7 rue Lebert ■



Contre-réforme catholique formulée par le Concile de Trente, en 1563 : l'iconographie montre ce que les protestants nient, mais on ignore quelle représentation avait été choisie à l'origine pour meubler la niche. Après le ravalement de la façade en 2005, le propriétaire a maintenu la tradition de la niche votive en installant une figurine moderne en bois trouvée chez Emmaüs. Le chien fait penser à un saint Roch. En effet, un chien avait nourri ce saint en déroband du pain dans une maison voisine quand il avait contracté la peste lors d'un pèlerinage à Rome et s'était réfugié dans un bois. Mais si le personnage porte le chapeau à large bord, la cape des pèlerins et la barbe des voyageurs, il est représenté avec un agneau dans les bras, contrairement à l'iconographie habituelle, ce qui laisse planer un doute sur son identification avec saint Roch.

6 rue François Malnoury

Dans le mur-pignon, la niche de style gothique a été mise en place entre 1978 et 1980, en remplacement d'une baie avec jambages en brique destinée à la ventilation de l'écurie qui occupait le rez-de-chaussée. En effet, depuis le Moyen Âge, cette demeure qui, aujourd'hui, est une des plus belles du village, a connu de multiples transformations et usages et, en 1975, les bâtiments étaient uniquement à vocation agricole. La niche est une copie des baies du début du XVI^e siècle avec linteau décoré d'un arc en accolade, encadrement mouluré à gorge avec congés et tablette saillante, sur le modèle de l'une des ouvertures de la façade donnant rue Mathey. Pour meubler cette niche, le propriétaire n'a pas choisi une figure religieuse mais une pierre naturelle.

7 rue Lieutenant-Colonel Clère

La niche murale qui se trouve à la pointe d'un pignon donnant sur l'allée Fritz Wagner a pour origine la fermeture d'une petite fenêtre qui permettait l'aération d'une grange, avant qu'elle ne soit transformée en maison d'habitation en 1989. Une statuette en pierre y a été scellée. Elle figure un musicien au regard de visionnaire tourné vers l'invisible, vêtu d'un bonnet, d'une longue robe, d'un manteau dont il relève un pan de la main droite, tandis que sa main gauche est posée sur le bec d'une grosse flûte plaquée contre lui et pointant vers le haut. Ce personnage singulier, dont le vêtement et la coiffure évoquent un Moyen Âge de fantaisie, semble sorti de l'univers des contes dont faisait profession la propriétaire qui l'a fait poser vers 2005. Sa flûte est un moyen de communication qui libère l'expression, favorise l'imagination et la créativité.

7 rue Lebert

Sur cette ancienne maison de maître, une niche gothique en arc brisé à intrados trilobé, couronnée d'une archivolt, abrite un saint Hubert du XVII^e siècle qui a donné son nom à la placette et à la rue dans de nombreux actes. Cette statuette n'est pas contemporaine de la niche qui l'abrite et son style ne correspond pas aux ouvertures de la maison. Si le nom n'était pas inscrit sur son socle, on serait bien en peine d'identifier l'évêque de Liège car il n'est pas accompagné des attributs du passionné de chasse de la légende : l'apparition du cerf avec une croix entre ses bois. Le drapé mouvementé des vêtements dénote une inspiration baroque et la qualité d'exécution indique que cette œuvre

n'appartient pas à un art populaire, mais on ignore qui a fait construire la maison et qui l'a installée. La rumeur qui voudrait qu'il s'agisse des Minimes est née d'une confusion avec une autre maison que cet ordre possédait dans la même rue au XVIII^e siècle. Elle est contredite par les textes. Les Minimes n'ont jamais demeuré ici. La statuette qui témoigne de la virtuosité de son sculpteur est malheureusement victime du temps qui passe. Elle a perdu une main et le visage se corrode, donnant l'impression que le personnage porte des lunettes.

10 rue de la Confrérie

Une niche carrée à arêtes chanfreinées et fond plat, au-dessus de la porte d'entrée, anime la façade. Vide

aujourd'hui, elle abritait une étonnante statuette en pierre calcaire, d'une hauteur de 53 cm, représentant un Christ debout, couronné d'épines, drapé dans une robe longue et un manteau enveloppant. Le Christ désigne de son poing droit les Tables de la Loi, qu'il tient de la main gauche. Il foule du pied gauche une tête de veau, un masque, une chaîne, un serpent, une massue et des pièces de monnaie. Le curé, qui a logé temporairement dans cette maison dans les années 1960, craignait pour la conservation de cette œuvre singulière. Il l'a fait transporter au presbytère, pour la mettre à l'abri. Finalement, cette statuette, qui pourrait être du XIX^e siècle, a été mise en dépôt au musée d'art sacré de Dijon en 1996.

Christ aux tables de la loi, tel qu'il se présentait, 10 rue de la Confrérie ■





Une niche, 20 rue des Templiers ■

18 rue des Templiers

La niche surmontait la porte aujourd'hui condamnée de la maison du vigneron d'un vaste clos. Elle porte sur sa base la date de 1747 inscrite en deux parties, de part et d'autre d'une console saillante. Elle est donc antérieure de quelques années à la construction de la maison de maître située aujourd'hui 4 rue de Pouilly. Sa forme est en cul-de-four, c'est-à-dire arrondie, avec une voûte en demi-coupe soulignée par deux bandeaux perpendiculaires et surmontée d'une corniche moulurée. La statuette originelle est inconnue. En effet, celle qui a été volée en 1996 était une vierge en prière, les mains jointes, comme on la représentait entourée de rochers suite aux apparitions mariales à Bernadette



Une niche, 20 rue Jehly-Bachelier ■

Soubirous en 1858 et aux descriptions qu'elle en a faites. Elle ne pouvait pas être antérieure à la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce vol a consterné les anciens qui l'avaient toujours connue.

20 rue Jehly-Bachelier

Pierre de Seigny-Saffres avait acheté en 1474 une partie du château de Fontaine et de la seigneurie. Il possédait au 20 de la rue Jehly-Bachelier, un bâtiment qu'il a peut-être fait construire et qui a été longtemps appelé le pressoir des Saffres car il abritait un des pressoirs banaux. La maison a été rénovée en 1886 et n'a conservé en façade qu'une niche gothique à fond plat et encadrement mouluré couverte d'un arc en accolade à réseau polylobé. Les extrémités de la tablette sont ornées, à droite d'une tête

grotesque, à gauche d'un motif rainuré, flanqué d'un écusson en relief. La niche accueillait le buste d'un saint Antoine ermite qui est un saint guérisseur. Le saint était représenté avec ses attributs : livre, bâton, porcelet, clochette et flammes rappelant que ce saint était invoqué contre "le mal des ardents", sorte d'épilepsie avec sensations de brûlures, engendrée par l'ergot du seigle. Malheureusement, la niche s'est vidée de cette pièce rustique, qui remontait probablement au dernier quart du XV^e siècle, lors du déménagement, en 1961, du propriétaire. Ce dernier a emporté la statuette avec lui puisque le droit ne précise pas que ces statuettes sont immeubles par destination et attachées à perpétuelle demeure.

20 rue des Templiers

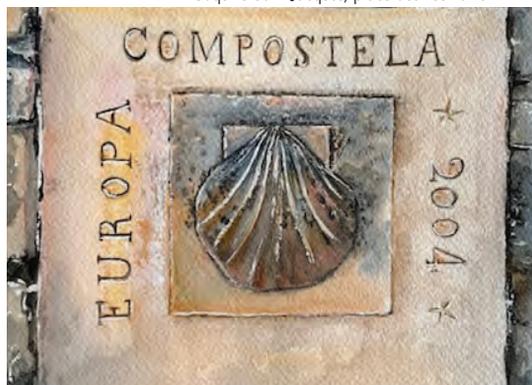
En 1988, dans cette habitation qui remonte au XVI^e siècle, la dégradation des enduits du mur-pignon donnant place de Siry a révélé une petite niche à l'étage, à droite de deux fenêtres jumelées à accolades, tandis qu'au rez-de-chaussée se devinait la trace de trois arcades. Comme souvent au XVI^e siècle, les ouvertures étaient asymétriques. La niche haute et étroite présente un fond plat. De sa façade arasée, dont on distingue encore l'arc en accolade, ne subsiste que le réseau trilobé de l'intrados.

La grotte de Lourdes

Dans le parc Saint-Bernard, la grotte de Lourdes inaugurée en 1898, quarante ans après les apparitions de la Vierge à Bernadette Soubirous, est une copie conforme de la grotte de Massabielle. Commanditée par les Missionnaires de

saint Bernard, dans le cadre de la Société civile du Berceau de saint Bernard alors propriétaire du site, elle a été financée par les pèlerins bourguignons. Abrisée dans une anfractuosité, une représentation de la Vierge est analogue à celle sculptée par Joseph Hugues Fabisch pour la grotte pyrénéenne. La Vierge Marie, mains jointes avec un grand chapelet pendant à son bras, est coiffée d'un voile blanc et vêtue d'une robe de même couleur retenue par une ceinture bleue retombant en deux longs rubans. Le site demeure un pôle de dévotion actif qui fait coexister une piété individuelle visible dans l'ornementation de l'autel et une dévotion communautaire encadrée par la liturgie.

Coquille Saint-Jacques, place des Feuillants ■



Grotte de Lourdes, parc Saint-Bernard ■



Autre petit patrimoine de piété

La coquille Saint-Jacques de la place des Feuillants

Pour l'année jacquaire 2004, l'Union des associations jacquaires de France avait organisé, à partir du mois de juin, une grande marche relais de 14 000 km, commune aux pèlerins de toutes les associations jacquaires françaises et étrangères et appelée "Europa Compostela".

Partis de différents pays européens, les pèlerins suivaient une des quatre grandes voies en France avant de rejoindre l'Espagne et Saint-Jacques de Compostelle, le 15 septembre 2004. Bien que Fontaine n'ait jamais été située sur les chemins historiques de Saint-Jacques en Côte-d'Or, elle était concernée par la voie des Allemands du Puy par Cluny. En effet, le chemin de Saint-Jacques de Compostelle ayant été déclaré "premier itinéraire culturel européen" par le Conseil de l'Europe en 1987, et le pays natal de saint Bernard étant considéré comme un haut lieu spirituel européen, un itinéraire secondaire passant par Fontaine a été balisé, selon le modèle européen, à partir de 2001, par la Confraternité des Pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle en Bourgogne, après accord avec la municipalité. Lors de cette année jacquaire 2004, des manifestations culturelles et religieuses eurent lieu afin de marquer le passage des pèlerins à l'étape de Fontaine. C'est ainsi qu'une pierre blanche de Bourgogne-Ravières de 42 cm par 36 cm, sculptée d'une coquille marquée "Europa Compostela 2004" par les élèves du lycée des Marcs-d'Or à Dijon, fut posée, après

avoir été bénie, dans la tête de mur d'enclos de l'ancien cimetière, au pied de la croix de l'église. En rapport avec les valeurs intemporelles de l'identité culturelle européenne, elle est le signe symbolique du désir de construire une société fondée sur la tolérance, le respect d'autrui, la liberté et la solidarité.

Le saint Christophe du 7 rue Jehly-Bachelier

Au-dessus de la clé de l'arc de la porte charretière, un buste d'homme, portant sur son épaule droite un enfant, est vraisemblablement un remploi d'un fragment de statue ou de bas-relief d'esprit Renaissance représentant saint Christophe, ce géant qui aurait aidé l'Enfant Jésus à traverser une rivière impétueuse. Considéré comme le patron des voyageurs, il passait aussi pour mettre à l'abri des maladies celui qui regardait sa statue.

Les croix et niches ont été construites pour protéger et il nous appartient de les protéger pour les transmettre aux générations futures.

À travers l'action de l'Association pour la Sauvegarde des édifices ruraux de Côte-d'Or (ASERU21), l'architecte Jean-François Devalière n'a cessé d'œuvrer pour leur préservation et leur restauration.

Que cette étude soit une marque de notre reconnaissance pour sa contribution à inscrire ces objets dans les domaines de l'art, de la culture, du patrimoine et dans la prise de conscience qu'ils sont des richesses à défendre avec vigueur.



La croix de Daix

À Fontaine-lès-Dijon, la dévotion privée et publique a laissé un petit patrimoine religieux relativement abondant. C'est ainsi que, depuis le Moyen Âge, les croix font partie du paysage. Elles répondent à plusieurs fonctions et besoins, tandis que les niches et leurs hôtes sont des objets attachants et fragiles de la culture populaire, qui contribuent, de nos jours, à faire vivre le patrimoine architectural du village. Chaque élément a sa particularité, son histoire, son contexte, son usage et son sens mais les coutumes s'y rattachant sont bien oubliées aujourd'hui. Si ce patrimoine de proximité participe à une image rassurante d'immuabilité et favorise le lien entre les générations, il sait aussi s'adapter discrètement à la vie contemporaine qu'il accompagne et reflète.

Conception et réalisation : Ville de Fontaine-lès-Dijon - 2022.
Texte : Sigrid Pavèse (Les Amis du Vieux Fontaine)
avec la collaboration d'Élisabeth Réveillon.
Illustrations : Nicole Lamaille.
Photographies : Annick Getet - Daniel Lachal - Anne Lambert.
ISBN : 979-10-91 154-10-9